



HAL
open science

Plan de Gestion des Données du projet ANR WAVE - "Modalités du travail et effets prise de parole : Expression des salariés et ses effets sur les individus et les organisations"

Patrice Laroche, Anne Stévenot, Romain Pierronnet, Olivier Simard-Casanova

► To cite this version:

Patrice Laroche, Anne Stévenot, Romain Pierronnet, Olivier Simard-Casanova. Plan de Gestion des Données du projet ANR WAVE - "Modalités du travail et effets prise de parole : Expression des salariés et ses effets sur les individus et les organisations". Université de Lorraine, laboratoire CEREFIGE. 2024. hal-04871113

HAL Id: hal-04871113

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04871113v1>

Submitted on 7 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

PGD du projet "Modalités du travail et effets prise de parole : Expression des salariés et ses effets sur les individus et les organisations"

Plan de gestion de données créé à l'aide de DMP OPIDoR, basé sur le modèle "ANR - Modèle de PGD (français)" fourni par Agence nationale de la recherche (ANR).

Renseignements sur le plan

Titre du plan	PGD du projet "Modalités du travail et effets prise de parole : Expression des salariés et ses effets sur les individus et les organisations"	
Livrable		
Version	Version initiale	
Objet/périmètre du plan	DMP réalisé à l'état initial du projet, en amont de la phase de collecte et d'analyse de données	
Domaines de recherche (selon classification de l'OCDE)	5.2 Economie et commerce	
Langue	fra	
Date de création	2024-07-02	
Date de dernière modification	2024-09-12	
Type d'identifiant	DOI	
Licence	Nom	Creative Commons Attribution 4.0 International
	URL	http://spdx.org/licenses/CC-BY-4.0.json

Renseignements sur le projet

Titre du projet Modalités du travail et effets prise de parole : Expression des salariés et ses effets sur les individus et les organisations

Acronyme WAVE

Résumé La question de la prise de parole des salariés (employee voice) se pose naturellement en raison d'un contexte marqué par le développement de pratiques de participation et d'expression directe des salariés dans les entreprises. Depuis plusieurs années, on assiste au développement de dispositifs favorisant l'expression des salariés et leur participation au processus de prise de décision. La participation à la décision offre aux salariés la possibilité de satisfaire des besoins psychologiques supérieurs (estime de soi, réalisation de soi) qui affectent leur motivation au travail. Elle assure aussi une meilleure qualité aux décisions. Historiquement, la possibilité offerte aux employés de s'exprimer au travail est étroitement liée aux notions de démocratie industrielle ou de citoyenneté industrielle (Gollan & Wilkinson, 2007). Jusqu'aux années 1970, la prise de parole des salariés était assurée de façon indirecte à travers la représentation syndicale. Depuis les années 1980, la prise de parole (voice) est beaucoup plus directe, grâce aux dispositifs (boîtes à idée, cercles de qualité, groupes autonomes) favorisant l'expression des salariés dans les entreprises et plus récemment par la possibilité offerte aux salariés d'être mieux représentés dans les conseils d'administration des grandes entreprises. Dès lors, les mécanismes de participation des salariés peuvent couvrir une palette d'intention allant du simple partage d'informations jusqu'à un partage de responsabilité dans la prise de décision (Budd et al., 2010 ; Wilkinson et al., 2010). Face à ce constat, la question centrale de ce projet de recherche est de savoir quels sont les effets des différentes modalités d'expression et de prise de parole des salariés sur leurs attitudes et leurs comportements et, indirectement, sur la performance des organisations.

Sources de financement • Agence Nationale de la Recherche : ANR-23-CE26-0021

Date de début 2024-04-01

Date de fin 2028-03-31

Produits de recherche :

1. Produit de recherche 1

Contributeurs

Nom	Affiliation	Rôles
Laroche Patrice - https://orcid.org/0000-0003-3886-0797	Centre Européen de Recherche en Economie Financière et Gestion des Entreprises - https://ror.org/0106d5c37	<ul style="list-style-type: none"> • Coordinateur du projet
Pierronnet Romain - https://orcid.org/0000-0002-5723-6562	Centre Européen de Recherche en Economie Financière et Gestion des Entreprises - https://ror.org/0106d5c37	<ul style="list-style-type: none"> • Personne contact
Simard-Casanova Olivier - 0000-0003-1014-5396	Centre Européen de Recherche en Economie Financière et Gestion des Entreprises - https://ror.org/0106d5c37	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable du plan
Stévenot Anne - https://orcid.org/0000-0002-7610-7061	Centre Européen de Recherche en Economie Financière et Gestion des Entreprises - https://ror.org/0106d5c37	

PGD du projet "Modalités du travail et effets prise de parole : Expression des salariés et ses effets sur les individus et les organisations"

1. Description des données et collecte ou réutilisation de données existantes

1a. Comment de nouvelles données seront-elles recueillies ou produites et/ou comment des données préexistantes seront-elles réutilisées ?

- Données existantes : données publiques (issues d'institutions telles que l'Insee ou le Ministère des Finances) et privées sur lesquelles seront appliqués des traitements économétriques et statistiques pour répondre aux différentes questions de recherche.
- Données produites par le projet de recherche : ces données seront des données qualitatives, basées sur des études de cas et des entretiens dirigés ou semi-directifs.

1b. Quelles données (types, formats et volumes par ex.) seront collectées ou produites ?

Données produites par le projet de recherche :

- Entretiens avec des parties prenantes (telles que des travailleurs, des représentants du personnel, des travailleurs externes ou des personnes du service des RH) de firmes aux caractéristiques variées. Sous réserve de l'accord des personnes interviewées, les entretiens feront l'objet d'un enregistrement numérique. Les verbatims des entretiens seront stockés dans un format textuel.
- Entretiens de parties prenantes impliquées dans les conseils d'administration de firmes cotées et non cotées de différents secteurs d'activités et de différentes tailles.

Données existantes :

Jeux de données	Producteur
BoardEx	BoardEx
Factset	Factset
FARE	Insee, Ministère des Finances (DGFIP)
FICUS	Insee, Ministère des Finances (DGFIP)
Great Place to Work	Great Place to Work
Orbis	Moody's
REPONSE	Ministère du Travail (DARES)
WERS	Department for Business, Innovation and Skills
WES	Statistics Canada / Statistique Canada

- Construction d'un panel couvrant la période 2004-2018 à partir des bases FARE, FICUS et REPONSE.

2. Documentation et qualité des données

2a. Quelles métadonnées et quelle documentation (par exemple méthodologie de collecte et mode d'organisation des données) accompagneront les données ?

- Données produites par le projet de recherche : les données feront l'objet d'une description dans les articles de recherche issus du projet. D'autres méthodes de documentation plus détaillées pourront être envisagées, en fonction notamment de leur faisabilité scientifique.
 - Données existantes : les métadonnées et leur documentation sont celles mises à disposition par leurs producteurs respectifs.
-

2b. Quelles mesures de contrôle de la qualité des données seront mises en œuvre ?

- Données produites par le projet de recherche : la qualité des données sera assurée par le respect des normes et des standards méthodologiques propres aux sciences de gestion et du management, dès la conception des guides d'entretien. Des mesures supplémentaires pourront être prises en fonction des besoins spécifiques.
- Données existantes : le suivi de la qualité des données est la responsabilité de leurs producteurs respectifs. Des vérifications ad hoc seront réalisées par les chercheurs et chercheuses impliqués dans le projet.

Les publications scientifiques discuteront la qualité des données, qu'il s'agisse des données qualitatives ou quantitatives.

3. Stockage et sauvegarde pendant le processus de recherche

3a. Comment les données et les métadonnées seront-elles stockées et sauvegardées tout au long du processus de recherche ?

- Données produites par le projet de recherche : dans un premier temps, les données seront stockées et sauvegardées par les chercheurs et chercheuses impliqués dans le projet de recherche. Le recours à des outils tels que Git pourra être envisagé, l'Université de Lorraine mettant à disposition une instance Gitlab sur ses propres serveurs, sécurisés. Une sauvegarde logicielle hors site pouvant utiliser les outils numériques de l'Université de Lorraine pourra être mise en place, ainsi que des sauvegardes physiques sur des disques durs externes.
 - Données existantes : le stockage et la sauvegarde des données est de la responsabilité de leurs producteurs respectifs. Si les données externes font l'objet d'une copie locale, leur stockage et leur sauvegarde sera identique à celui des données produites par le projet de recherche.
-

3b. Comment la sécurité des données et la protection des données sensibles seront-elles assurées tout au long du processus de recherche ?

- Données produites par le projet de recherche : les données seront sécurisées à l'aide de méthodes standards de sécurisation (cryptage du disque dur, protection par mot de passe, envoi par RENATER ou encore contrôle des accès). Les sauvegardes hors site seront sécurisées par le biais des services de la Direction du Numérique de l'Université de Lorraine.
 - Données existantes : la sécurisation des données et la protection des données sensibles relève de la responsabilité de leurs producteurs respectifs. C'est en particulier le cas pour les données du CASD, qui font l'objet d'une variété de mesures strictes destinées à garantir leur sécurité telles qu'une gestion des accès, l'identification biométrique, le stockage des données sur des serveurs distants sécurisés ou encore la vérification du code utilisé pour faire les traitements de données. Les chercheurs et chercheuses impliqués dans le projet de recherche obtiendront les autorisations requises pour travailler sur les données sensibles tout en respectant les conditions des différents producteurs.
-

4. Exigences légales et éthiques, codes de conduite

4a. Si des données à caractère personnel sont traitées, comment le respect des dispositions de la législation sur les

données à caractère personnel et sur la sécurité des données sera-t-il assuré ?

- Données produites par le projet de recherche : en fonction du mode de collecte des données issues des entretiens, elles pourront être anonymisées grâce aux techniques déjà existantes. Les données feront également l'objet d'un recueil systématique du consentement des personnes interviewées.
- Données existantes : le respect de la législation sur les données personnelles est de la responsabilité des producteurs.

4b. Comment les autres questions juridiques, comme la titularité ou les droits de propriété intellectuelle sur les données, seront-elles abordées ? Quelle est la législation applicable en la matière ?

- Données produites par le projet de recherche : à définir.
- Données existantes : les contraintes juridiques seront celles des producteurs des données. Il est peu probable qu'ils autorisent une cession des droits de propriété intellectuelle sur les données.

4c. Comment les éventuelles questions éthiques seront-elles prises en compte, les codes déontologiques respectés ?

- Données produites par le projet de recherche : les chercheuses et chercheurs impliqués dans le projet respecteront les pratiques éthiques les plus avancées pour la conduite d'interviews. En cas de besoin, il sera également possible de saisir le Comité d'Éthique de la Recherche de l'Université de l'Université (CER-UL).
- Données existantes : concernant l'accès, les chercheurs et chercheuses impliqués dans le projet de recherche s'engagent à respecter les conditions d'utilisation des données tierces, et à n'y accéder que si dument autorisés à le faire. Si l'autorisation implique des coûts financiers et administratifs, ils seront assumés par l'équipe.

5. Partage des données et conservation à long terme

5a. Comment et quand les données seront-elles partagées ? Y-a-t-il des restrictions au partage des données ou des raisons de définir un embargo ?

Les données seront stockées au moins le temps de leur exploitation et de la publication des travaux de recherche qui en résulteront, compte tenu de la nécessité pour les réviseurs de pouvoir y accéder dans le respect des contraintes techniques et réglementaires issues des fournisseurs de données.

- Données produites par le projet de recherche : les données seront stockées au moins le temps de leur exploitation et de la publication des travaux de recherche qui en résulteront, compte tenu de la nécessité pour les réviseurs de pouvoir y accéder.
- Données existantes : le partage des données dépendra de ce qu'autorise, ou non, le fournisseur.

5b. Comment les données à conserver seront-elles sélectionnées et où seront-elles préservées sur le long terme (par ex. un entrepôt de données ou une archive) ?

- Données produites par le projet de recherche : les données anonymisées seront stockées sur un dépôt tel que recherche.data.gouv.fr, éventuellement avec un embargo provisoire ou définitif.
- Données existantes : les conditions de conservation des données dépendront des conditions imposées par les producteurs des données.

5c. Quelles méthodes ou quels outils logiciels seront nécessaires pour accéder et utiliser les données ?

- Données produites par le projet de recherche : dans la mesure où il s'agira de documents textuels, un navigateur permettant d'accéder au dépôt suffira pour télécharger une copie locale des données. Un traitement de texte simple suffira à ouvrir les fichiers.
- Données existantes : les méthodes d'accès sont imposées par les producteurs de données.

5d. Comment l'attribution d'un identifiant unique et pérenne (comme le DOI) sera-t-elle assurée pour chaque jeu de données ?

- Données produites par le projet de recherche : le recours à une plateforme type OSF ou recherche.data.gouv.fr permettra d'attribuer un DOI à chaque jeu de données.
- Données existantes : se référer à leur documentation respective.

6. Responsabilités et ressources en matière de gestion des données

6a. Qui (par exemple rôle, position et institution de rattachement) sera responsable de la gestion des données (c'est-à-dire le gestionnaire des données) ?

Le financement de l'ANR ayant permis au projet WAVE de recruter un ingénieur d'étude statisticien, ce dernier sera en charge conjointement du volet statistique (préparation des bases, conseil sur les tests, réalisation des tests etc.) ainsi que de la gestion des données. Membre du Service d'Appui à la Recherche du laboratoire CEREFIGE porteur du projet, il travaillera ainsi en lien étroit avec :

- l'équipe des chercheurs du projet ;
- l'équipe d'appui à la Science Ouverte de l'Université de Lorraine ;
- le délégué à la protection des données de l'Université de Lorraine.

6b. Quelles seront les ressources (budget et temps alloués) dédiées à la gestion des données permettant de s'assurer que les données seront FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable) ?

La FAIRisation des données du projet WAVE sera principalement prise en charge par l'ingénieur d'étude statisticien recruté pour le projet (WAVE finance son poste à mi-temps, pour un total de 80k€ sur 4 ans), ce qui permettra d'entreprendre la FAIRisation de manière étroitement liée à la collecte et l'analyse des données. Il pourra bénéficier, notamment, des conseils de l'équipe d'appui à la Science Ouverte de l'Université de Lorraine.